

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N° 84 - du 10 octobre 2025



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Zoha Maakaroun-Vermesse

Praticien hospitalier au CHRU de Tours et médecin
responsable du Centre de vaccination
d'Indre-et-Loire

« Une stratégie globale et coordonnée ! »

Dans notre interview de la semaine, Zoha Maakaroun-Vermesse détaille les grands axes de la politique vaccinale du CHRU de Tours, en amont de la troisième campagne grippe/Covid qui débute mardi prochain. Une coordination territoriale, une mobilisation des professionnels et une communication ciblée sont jugées essentielles pour renforcer la couverture vaccinale et protéger les publics les plus vulnérables... avant le pic hivernal.

La campagne de vaccination grippe/Covid débutera mardi prochain. Quels sont les enjeux de cette troisième saison, notamment dans le Centre-Val de Loire ?

Cette double vaccination offre des avantages individuels et collectifs. Augmenter la couverture vaccinale permet de réduire la circulation du virus et donc les risques de contamination, notamment pour les populations ciblées par les recommandations. Le premier objectif sera de prévenir les formes graves en favorisant une vaccination précoce, avant le pic hivernal, se protéger, protéger nos patients, protéger nos familles et éviter la saturation des services de santé. Il faut également déconstruire certaines idées reçues, dont celle de retarder la vaccination pour prolonger sa protection. Les données scientifiques sont formelles : le vaccin est efficace pendant six mois, mais nécessite deux semaines pour être pleinement actif. Se faire vacciner tardivement

maximise les risques. Pour améliorer l'accès, il faut multiplier les lieux de vaccination et adopter une démarche proactive, dite « aller vers », en mobilisant tous les effecteurs, dont les médecins, les pharmaciens, les sages-femmes, et les infirmiers libéraux. Cette stratégie implique toutefois une coordination renforcée entre les acteurs territoriaux, sous l'impulsion de notre agence régionale de santé, qui assure une vision globale et une organisation cohérente des dispositifs déployés. Les enjeux sont clairement posés : protéger efficacement et rapidement la population pour limiter les impacts sanitaires pendant les périodes critiques.

Quelles sont les spécificités des vaccins recommandés ?

Cinq vaccins antigrippaux seront disponibles. Trivalents cette année, les vaccins à dose standard sont destinés aux moins de soixante-cinq ans, dont les personnes à risque dès six mois, les professionnels de santé ou les résidents des établissements médico-sociaux dans la tranche d'âge visée. Pour les soixante-cinq ans et plus, deux types de vaccins sont recommandés : les vaccins à haute dose, quatre fois plus concentrés, et les vaccins adjuvantés, qui renforcent la réponse immunitaire affaiblie par l'âge. Contrairement aux deux années précédentes, un seul vaccin ARNm a été recommandé pour la vaccination anti-Covid. Autorisé en juillet dernier et adapté au variant LP.8.1, il peut être administré le même jour que le vaccin antigrippal, sur deux bras différents, sans perte d'efficacité ni augmentation des effets indésirables. Précision importante : il n'y a aucun délai de prescription entre les deux injections. Selon les dernières données scientifiques, l'efficacité des vaccins antigrippaux contre les formes sévères est estimée à 60 % et celle du vaccin anti-Covid à 80 %.

Malgré les recommandations officielles et la gratuité des vaccins pour les personnes ciblées, la couverture vaccinale reste insuffisante. Comment convaincre les patients et les soignants de se faire vacciner ?

Pour les soignants, les leviers les plus efficaces reposent sur des démarches « aller vers », comme les équipes mobiles de vaccination, dont l'efficacité est démontrée à grande échelle ; supprimer ces dispositifs entraîne une baisse automatique de la couverture vaccinale. Pour les patients, dont les plus de soixante-cinq ans, la moitié ignore encore les invitations de l'Assurance Maladie. La banalisation de la grippe et le manque d'information sur ses complications, notamment sur le plan cardiovasculaire, sont des freins persistants. Il est donc primordial de sensibiliser les publics prioritaires avec des messages et des canaux adaptés aux cibles visées. La communication joue un rôle central dans ce processus : elle doit être régulière, positive et engageante. Une arrivée parfois tardive des supports nationaux ne doit pas freiner la campagne. Chaque établissement peut initier sa propre communication, en attendant les éléments officiels, pour optimiser l'impact et la mobilisation. Certaines initiatives peuvent faire des émules et motiver les troupes. Au CHRU de Tours, nous publions un classement des services les plus vaccinés chaque semaine.

Quelle est la politique vaccinale du CHRU de Tours ? Quels sont les dispositifs prévus dans le cadre de cette campagne combinée ?

La politique vaccinale du CHRU de Tours est claire : vacciner massivement les patients et les professionnels qui travaillent dans notre établissement. Pour faciliter nos démarches, un rappel automatique est intégré dans chaque dossier patient. Ce message générique est pertinent, car la quasi-totalité des personnes hospitalisées sont dans la cible vaccinale, soit en raison de leur âge soit en raison de leurs comorbidités. Certains services, comme la cardiologie, la rhumatologie,

l'infectiologie ou les unités de greffe, ont intégré un volet vaccination dans l'observation médicale, ce qui permet une approche individualisée selon les pathologies. Nous souhaitons également intensifier les consultations dédiées aux patients immunodéprimés, ouvertes depuis deux ans, qui proposent une prise en charge vaccinale élargie en dehors des hospitalisations. Reposant sur ces trois outils complémentaires, notre stratégie permet de renforcer la couverture vaccinale, en maximisant les opportunités de vaccination avant la sortie des patients.

**« Il est essentiel de vacciner tôt, bien avant le pic hivernal,
pour éviter la saturation des services de santé »**

Quid de la politique vaccinale pour les professionnels de santé ?

Le CHRU de Tours met en œuvre une politique vaccinale active pour ses professionnels. Coordonné en interne, un comité de pilotage réunit des représentants de la direction, de la médecine du travail, de l'hygiène hospitalière, du centre de vaccination public et du laboratoire de virologie. Ce comité se réunit trois fois par an : en juin pour préparer la campagne, en septembre pour la lancer et en mars pour en faire le bilan. Trois modalités de vaccination sont proposées : une vaccination via la médecine du travail, sans rendez-vous, sur les trois sites du CHRU ; une vaccination entre collègues dans les services après commande des vaccins à la pharmacie ; une vaccination par une équipe mobile dédiée qui intervient dans les services à faible couverture vaccinale ou à forte demande. Durant la campagne précédente, 41 % des vaccinations ont eu lieu en médecine du travail, 20 % dans les services et 37 % via l'équipe mobile. Cette dernière s'avère particulièrement efficace pour lever les hésitations, en apportant une écoute et des réponses aux professionnels. Tous les agents du CHRU, y compris les administratifs et les étudiants en stage, sont concernés par cette politique inclusive et adaptée aux contraintes de chacun.

Double injection, double bénéfice pour tous !

30 000 hospitalisations et 17 000 décès. Tel est le bilan chiffré de la précédente épidémie grippale qui restera marquée par son intensité et sa sévérité. La nouvelle campagne de vaccination contre la grippe et le Covid-19 commencera mardi prochain en métropole, aux Antilles et en Guyane ; elle a débuté le 9 septembre dernier à Mayotte. Particularité de cette troisième édition : cinq vaccins antigrippaux, dont deux sont spécifiquement destinés aux soixante-cinq ans et plus, seront disponibles... contre un seul vaccin anti-Covid. Précision notable : les deux vaccinations peuvent être faites simultanément, mais sur deux sites d'injection différents. Comme tous les ans, les personnes âgées, les malades chroniques et les femmes enceintes sont des cibles prioritaires pour cette vaccination combinée. Les objectifs de santé publique restent inchangés : vacciner précocement et largement la population pour prévenir les complications, les hospitalisations et les décès évitables, mais aussi réduire la circulation du virus. Selon Santé publique France, le taux de couverture vaccinale contre la grippe des soixante-cinq ans et plus était de 54 % durant la saison 2024-2025. Pour garantir une immunité collective, l'OMS recommande un taux de 75 %.

NB : la liste des publics prioritaires est disponible sur le [site du Service Public](#)

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Zoha Maakaroun-Vermesse, praticien hospitalier au CHRU de Tours et médecin responsable du Centre de vaccination d'Indre-et-Loire

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Les six CLS du Cher se réunissent pour former une communauté de l'action territoriale en santé

Indre : l'offre de soins palliatifs se structure
Les territoires s'organisent pour attirer les internes

Développer les compétences psychosociales : une priorité pour la génération 2037

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

53,7 %

C'est le taux de couverture vaccinale contre la grippe, chez les 65 ans et plus, dans la région

LA MÉTÉO SANITAIRE

0,4 % des passages aux urgences pour suspicion de Covid-19

EN BREF

Indre : 50 infirmiers et 55 aides-soignants diplômés

Solidarité territoriale : les généralistes peuvent se porter volontaires

20 plateformes de répit accessibles aux aidants dans la région

Eure-et-Loir : le forum Handiscuter, un succès indiscutable

EN PRATIQUE

Vaccination : une campagne de communication recentrée sur la grippe saisonnière

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Un webinaire sur « Travail de nuit et santé »

Une soirée sur les médicaments et substances addictives en périnatalité

Un festival du film social

Une conférence en ligne sur la vaccination des plus de 65 ans

Un séminaire sur l'impact des écrans sur la santé des enfants

Un webinaire sur les « évènements indésirables »

LE COIN RH

Romain Millot, directeur du
DAME Borromeï-Debay à Lucé

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Les six CLS du Cher se réunissent pour former une communauté de l'action territoriale en santé

Les territoires s'organisent pour attirer les internes



Le principe des Contrats locaux de santé (CLS), c'est de « se pencher sur la santé avant le soin », explique Jean-Charles Rochard, directeur départemental de l'ARS du Cher. C'est-à-dire sur l'ensemble des déterminants de santé, dont une large part -notamment les déterminants socio-économiques et environnementaux- relève des compétences des collectivités territoriales. Via les CLS, l'Agence régionale de santé apporte un appui financier à toutes les initiatives territoriales soutenant les objectifs de son projet régional de santé « tout en donnant de la cohérence aux objectifs et aux méthodes des six CLS du département », commente Jean-Charles Rochard. C'est tout le sens du séminaire organisé le 30 septembre au Grand Moulin de Graçay : il a réuni les élus référents et les coordinateurs de chacun des six CLS, les cadres de la délégation départementale de l'ARS ainsi que quatre animatrices de la FRAPS spécialistes de la prévention. Objectif : *« Apprendre à mieux travailler ensemble, pour créer une véritable communauté de l'action territoriale en santé »*, explique Jean-Charles Rochard. A ses yeux, *« la meilleure façon d'avancer, c'est de travailler ensemble sur les déterminants de santé, sachant qu'ils sont vécus très différemment dans les agglomérations et dans les territoires ruraux. »* Les villes disposent d'un tissu de services beaucoup plus dense que les zones rurales, où seuls les élus sont en capacité de toucher l'ensemble de la population. *« Dans un village de 200 habitants, le maire a vu 25 personnes venir assister à la réunion Prévention qu'il a organisée, commente Jean-Charles Rochard. Cela représente plus de 12 % de la population ! »* Dans un domaine tel que la prévention, où il



Avec la transformation du Centre hospitalier d'Orléans en CHU, officialisée il y a tout juste deux ans, la région va voir le nombre de ses internes en médecine presque doubler, passant de 270 par an aujourd'hui à 500 d'ici à 2032. « Les établissements et les territoires doivent se préparer à les accueillir », prévient Sabine Dupont, directrice de l'offre sanitaire de l'ARS Centre-Val de Loire. Au plan pédagogique d'abord : « Dès lors qu'un service hospitalier est agréé par le coordinateur de sa discipline, il doit être en capacité d'accueillir des internes, avec des praticiens seniors inscrits à l'Ordre des médecins pour les encadrer », poursuit Sabine Dupont. Les collectivités de la région Centre-Val de Loire, qui ont ardemment voulu ce deuxième CHU pour attirer des internes et leur donner envie de s'établir sur place, doivent également s'y préparer. Comme le fait déjà l'EPSM de Bourges, ([voir la vidéo du CH George Sand](#)) qui réhabilite l'un de ses bâtiments pour en faire « l'un des plus beaux internats de France », montrant par là-même que les hôpitaux dits "périphériques" savent accueillir et former les internes. Des collectivités locales s'engagent aussi ici ou là, et c'est très apprécié. Pour former dans les meilleures conditions les médecins de demain, c'est donc la mobilisation collective !

Développer les compétences psychosociales : une priorité pour la génération 2037

faut vraiment aller vers les gens, ils ont donc un rôle essentiel à jouer.

Indre : l'offre de soins palliatifs se structure



Pour permettre à l'ensemble de la population d'accéder aux soins palliatifs, les établissements de l'Indre se sont engagés dans une dynamique de coopération et de structuration de leur offre. C'est ainsi que les CH de Châteauroux-le-Blanc et de La Châtre, la clinique Saint-François de Châteauroux ainsi que les EHPAD d'Argenton-sur-Creuse et de Saint-Gaultier se sont organisés pour proposer une offre complète de soins palliatifs avec : des Lits identifiés en soins palliatifs (LISP), répartis sur les différents sites, assurant une prise en charge au plus près des patients et de leurs familles ; une Équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) basée à Châteauroux, qui intervient en appui des équipes hospitalières et en partenariat avec l'Hospitalisation à domicile (HAD) ; une Équipe d'appui départementale en soins palliatifs (EADSP), pour soutenir les prises en charge complexes et renforcer la coordination ; l'Hospitalisation à domicile (HAD), pour permettre aux patients qui le souhaitent de bénéficier de soins palliatifs à domicile, dans un cadre sécurisé et coordonné. Cette organisation départementale, fruit d'une coopération étroite entre établissements hospitaliers, médecins de ville et professionnels libéraux, garantit la continuité des soins et une prise en charge respectueuse des besoins et de la dignité des patients en fin de vie.



Mercredi 8 octobre, l'ARS Centre-Val de Loire a réuni de très nombreux partenaires pour lancer la stratégie régionale sur les compétences psychosociales (CPS). Une mobilisation exemplaire, avec un fort engagement du rectorat et de multiples acteurs de la santé, de l'éducation et du social. Mais de quoi parle-t-on ? Les CPS, ce sont ces aptitudes essentielles qui permettent de mieux comprendre ses émotions, de coopérer, de faire des choix, de gérer les situations difficiles. Elles jouent un rôle majeur dans la santé mentale, la prévention des violences, des addictions, du décrochage scolaire, et plus largement dans le bien-être collectif. Notre ambition est claire : faire de la génération 2037 la première à grandir dans un environnement qui soutient ces apprentissages dès le plus jeune âge. La région est déjà très engagée : écoles, services de l'Etat, collectivités mais aussi FRAPS, APLEAT-ACEP, Ligue de l'Enseignement du Cher... toutes unies pour changer d'échelle et permettre d'ici 2037 à chaque jeune de Centre Val de Loire d'en bénéficier. Une belle dynamique collective au service de la prévention, de l'égalité et de la réussite.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

53,7 %

C'est le taux de couverture vaccinale contre la grippe, chez les 65 ans et plus, dans la région Centre-Val de Loire durant la saison 2024-2025. Selon Santé publique France, le département Loiret se situait légèrement au-dessus de la moyenne régionale avec un taux de 57,9 %. Pour garantir une immunité collective, l'OMS recommande un taux de 75 %.



LA MÉTÉO SANITAIRE



0,4 % des passages aux urgences pour suspicion de Covid-19

Avis de temps calme sur le front du Covid-19 en région Centre-Val de Loire, avec une cinquantaine de passages aux urgences et quatre appels à SOS Médecins durant la semaine du 22 au 28 septembre. [Publiés par Santé publique France dans leur dernier bulletin](#), ces résultats sont similaires à ceux de la semaine précédente.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Indre : 50 infirmiers et 55 aides-soignants diplômés



50 étudiants en soins infirmiers, 55 élèves aides-soignants et 13 élèves ambulanciers ont été diplômés dans l'Indre à l'issue de

20 plateformes de répit accessibles aux aidants dans la région



Le soutien aux aidants, dont la journée nationale a été célébrée, le 6 octobre, est une priorité, qui s'est traduite ces dernières années

l'année scolaire 2024/2025 et vont prêter main forte aux professionnels du département. « Notre objectif est de fidéliser les nouveaux diplômés à travailler dans l'Indre, explique Sylvie Quatrehomme, directrice des instituts de formation en soins infirmiers et des aides-soignants du centre Hospitalier Châteauroux-Le Blanc. Les instituts de formation jouent un rôle clé pour attirer et former de nouveaux professionnels mais aussi favoriser leur insertion locale. » Les formations locales permettent en effet de faire face aux tensions de recrutement, avec une forte rétention des diplômés dans l'Indre. « *Les aides-soignants formés dans nos IFAS trouvent à 100 % un emploi dans l'Indre à l'issue de leur formation. Il en va de même pour les ambulanciers : 100 % d'entre eux exercent dans notre département en CDD ou CDI* », analyse Sylvie Quatrehomme. Concernant les infirmiers, 73% des nouveaux diplômés restent travailler en Centre-Val de Loire. La dynamique de recrutement devrait se poursuivre avec de plus importantes promotions formées à l'IFSI de Châteauroux (de 90 à 125 étudiants), à l'IFAS de Châteauroux (de 44 à 60 élèves) et à l'IFA, (20 élèves). À l'IFAS d'Issoudun, la capacité d'accueil sera maintenue à 33 élèves. Ces hausses d'effectifs seront rendues possibles grâce au futur site unique de formation Balsan, à Châteauroux, prévu pour la rentrée 2026.

par la mise en place de plateformes d'accompagnement et de répit (PFR). Celles-ci, désormais au nombre de 20 en Centre-Val de Loire, visent à prévenir l'épuisement des aidants – qui seraient entre 300 000 et 420 000 dans la région – et de favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, âgées ou en situation de handicap. Pilotées par les ARS, les plateformes de répit permettent, en lien étroit avec les maisons départementales de l'autonomie, les centres communaux d'action sociale (CCAS), les services d'aide à domicile, les établissements médico-sociaux et le secteur associatif, d'apporter écoute, soutien psychologique ou conseils aux aidants. Elles peuvent aussi leur proposer des temps de répit avec la mise en place d'une aide à domicile substitutive, un accueil de jour, ou un hébergement temporaire. Si des aidants souhaitent trouver une plateforme de répit, conseillez-leur de se rapprocher de l'ARS ou de se connecter sur le site. [soutenirlesaidants](#). Ma boussole aidants est une autre ressource riche en informations : [maboussoleaidants](#). A noter qu'une journée régionale sera organisée à Orléans, le mercredi 5 novembre, qui réunira les PFR de la région pour réfléchir aux enjeux de l'aide aux aidants.

Eure-et-Loir : le forum Handiscuter, un succès indiscutable

Solidarité territoriale : les généralistes peuvent se porter volontaires



Le dispositif visant à renforcer la présence médicale dans les territoires les plus fragiles,



Le forum Handiscuter, dont c'était la 7e édition, qui s'est tenu le 1er octobre au Coudray (Eure-et-Loir), a permis aux personnes en situation de handicap et à leur

grâce à la mobilisation de médecins généralistes volontaires, se met progressivement en place. Condition essentielle à la mise en place du dispositif, des lieux d'exercice ont été identifiés sur l'ensemble des départements de la région, concernés par les "zones très vulnérables". Les premières consultations réalisées dans le cadre de cette expérimentation devraient avoir lieu la semaine prochaine, avec comme contrepartie pour les médecins volontaires, une indemnité de 200 euros par jour en plus de leurs honoraires. Même si les médecins généralistes sont prioritairement concernés, d'autres médecins spécialistes peuvent aussi se proposer pour des consultations solidaires (pour une demi-journée, un jour ou deux jours), quel que soit leur statut d'exercice : libéraux, salariés, retraités ou remplaçants. Les médecins qui souhaitent se porter volontaires peuvent le faire via la plateforme « [Démarches simplifiées](#) ». Plus d'infos sur le site dédié : [Un médecin près de chez vous](#) : [engagez-vous pour l'accès aux soins](#) !

entourage d'échanger avec les professionnels du secteur médico-social sur les possibilités d'accueil et d'accompagnement dans le département. Les participants ont ainsi pu découvrir la communauté 360, se renseigner sur l'accès aux droits, l'habitat inclusif, s'initier à la pédagogie de la vie autonome (PEVA) ou découvrir des offres sportives adaptées. Les espaces thématiques présentaient des structures d'accompagnement du handicap pendant la petite enfance, la scolarité et jusqu'au grand-âge. Une cinquantaine de services et dispositifs étaient réunis lors de ce forum, qui a de nouveau rencontré un franc succès, avec plus de 350 visiteurs autour de l'Union départementale des associations familiales (DAF 28) et des PEP 28, organisateurs de l'événement.

EN PRATIQUE



Vaccination : une campagne de communication recentrée sur la grippe saisonnière

La campagne de vaccination débute cette année le 14 octobre. Comme chaque année depuis 2021, il est recommandé de se vacciner contre la grippe saisonnière et le Covid-19. Mais cette année, l'Assurance maladie a fait le choix d'axer sa campagne de communication nationale sur la grippe saisonnière avec, en complément, une incitation à se faire aussi vacciner contre le Covid-19 via un

renvoi vers le site ameli.fr.

De même, l'invitation adressée aux personnes éligibles met l'accent sur la prévention de la grippe saisonnière, avec un bon de prise en charge spécifique et un document pédagogique rappelant les bénéfices de la vaccination antigrippale.

La campagne cible prioritairement les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et les enfants atteints de maladies chroniques ainsi que les femmes enceintes. Les visuels de la campagne sont consultables sur le site de [l'ARS Centre-Val de Loire](#).

Les pharmaciens disposant de doses vaccinales peuvent commencer à vacciner les personnes présentant leur bon de prise en charge sans attendre le 14 octobre, date de lancement de la campagne.

APPELS À PROJETS

Renouvellement des représentants usagers en commission usagers (CDU)

Santé mentale : déposez votre candidature pour obtenir le label Grande cause nationale (GCN) 2025 « Parlons santé mentale ! »

Dispositif de contrat d'allocation d'études (CAE) - campagne d'appel à candidatures

AMI Le numérique, en soutien aux organisations territoriales en santé en Centre-Val de Loire

AU PROGRAMME

Un webinaire sur « Travail de nuit et santé »

Le **16 octobre**, de 13h à 14h, à l'occasion d'Octobre Rose, l'URPS Médecins Libéraux, la Fédération des URPS Centre-Val de Loire et les acteurs du plan régional de santé en travail (PRST-4) organisent un webinaire sur le travail de nuit et ses effets sur la santé, notamment sur les risques de cancer du sein. Destiné aux professionnels de santé, ce webinaire animé par Laurence Weibel, docteure en neurosciences et chronobiologiste à l'INRS, vise à présenter les outils et ressources pour renforcer la vigilance, le dépistage et la sensibilisation des patients.

[Inscription sur ce lien](#)

Une soirée sur les médicaments et substances addictives en périnatalité

Le **16 Octobre**, à 19h30, l'Association Tout P'tits 41, en partenariat avec l'URPS des pharmaciens, organise à la salle des fêtes de Huisseau-sur-Cosson (Loir-et-Cher) une soirée à destination des professionnels de santé sur le thème des médicaments et substances addictives en périnatalité.

[Inscription obligatoire sur ce lien](#)

Une conférence en ligne sur la vaccination des plus de 65 ans

Le jeudi 16 octobre 2025, de 17h à 18h, la CPAM d'Indre-et-Loire organise une conférence en ligne sur la vaccination des plus de 65 ans. Animée par le Dr Zoha Maakaroun-Vermesse, infectiologue et responsable du centre de vaccination du CHRU de Tours, ce webinaire permettra de présenter les vaccins recommandés après 65 ans, les rappels à prévoir et à quel rythme... [Inscription sur ce lien](#)

Un séminaire sur l'impact des écrans sur la santé des enfants

Le 14 novembre, à partir de 13h30, l'ARS Centre-Val de Loire et la Préfecture de Loir-et-Cher organisent un séminaire au Centre hospitalier de Blois pour sensibiliser les professionnels de l'éducation, de la santé, du médico-social et du social aux enjeux sanitaires et sociétaux liés à la surexposition aux écrans. [Plus d'infos ici.](#)
[Inscription souhaitée avant le 31 octobre sur ce lien](#)

Un festival du film social

Du **13 au 16 octobre**, aura lieu la 7^e édition du film social, organisé par la 25^e image, qui vise à sensibiliser le public au vécu des personnes en difficulté sociale, au travers de la représentation cinématographique. Pendant ses quatre jours, des projections sont organisées simultanément dans 60 villes de France dont [Bourges](#), [Tours](#), [Olivet](#) et [Orléans](#). [Plus d'infos sur ce lien](#).

Un webinaire sur les « événements indésirables

Qu'est-ce qu'un événement indésirable ? Pourquoi est-ce important de développer une culture positive de l'erreur ? Comment fonctionne la plateforme de signalement ? Le **25 novembre** à 20h, l'URPS Médecins Libéraux et la Fédération des URPS organisent, en partenariat avec l'ARS, Qualiris, l'URPS Infirmiers et la FMPS, un webinaire sur les événements indésirables. [Inscription sur ce lien](#)

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Romain Millot, directeur du DAME Borromeï-Debay à Lucé

Romain Millot, 42 ans, est depuis le 20 août dernier, le directeur du DAME Borromeï-Debay à Lucé (Eure-et-Loir). Cet établissement accueille 110 jeunes de 6 à 15 ans présentant des troubles des fonctions cognitives ou du spectre de l'autisme. « Mon objectif est de poursuivre le travail d'inclusion scolaire de ses enfants et de leur rendre accessibles aussi les loisirs et les sports », précise Romain Millot. Après avoir occupé le poste de directeur départemental du service d'appui à la scolarisation et à la formation à l'Adapei du Loiret, Romain Millot salue « le travail en réseau très intéressant mené en Eure-et-Loir, avec l'ensemble des structures médico-sociales ». « Cette dynamique partenariale très forte et les liens réguliers avec l'Education

nationale permettent d'avancer dans le bon sens », analyse l'éducateur spécialisé qui dirige également l'Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) Les Nymphéas à Illiers-Combray (7 places).

LA SANTÉ RECRUTE



Médecin psychiatre (H/F) - Beaumont Louestault (37)

Conseiller médical, référent qualité et sécurité des soins

Médecin Spécialiste à Langeais (37)

Pilote coordonnateur des événements indésirables- qualité et sécurité des soins

Responsable de l'unité données de santé H/F

Médecin a la qualité des soins / gestion des risques associés aux soins

S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire

Consulter les Lettres
Pro précédentes

Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...



La Lettre Pro - 84 du 10 octobre 2025

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)